

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article7934>

Relance des exportations de défense : le ministre dresse un premier bilan

- Défense - France -



Date de mise en ligne : vendredi 6 juin 2008

Spyworld Actu

Le 5 juin, le ministre de la Défense, Hervé Morin, a présenté un premier bilan de la « [stratégie de relance des exportations de défense](#) », lancée en décembre dernier. Cette intervention a eu lieu, dans le cadre d'une journée « soutien à l'export » des PME-PMI qui rassemble les principaux acteurs institutionnels et industriels de l'exportation de défense, notamment, les représentants de près de 110 petites et moyennes entreprises (PME).

« Dans un contexte où la concurrence internationale ne cesse de croître, le soutien aux exportations d'équipements de défense et de sécurité est une priorité », a rappelé Hervé Morin. En effet, les exportations participent au dynamisme de l'activité industrielle française et contribuent, ainsi, à la pérennité de la base industrielle et technologique de défense. Générant 50 00 emplois directs, elles ont un quadruple impact, en termes :

- ▶ d'emplois ;
- ▶ de compétitivité des entreprises de défense ;
- ▶ de réduction des coûts unitaires des matériels ;
- ▶ de stratégie d'influence.

Avec la « stratégie de relance des exportations de défense », le ministre de la Défense a voulu agir sur deux points :

- ▶ la simplification et la fluidification des mesures de contrôle ;
- ▶ la dynamisation des mécanismes de soutien aux exportations.

Six mois après son lancement, des changements concrets sont visibles. Par exemple, l'utilisation de l'application informatique Enodios, utilisée par les industriels pour déposer des demandes d'agrément d'exportation. « Ce système fait aujourd'hui gagner plusieurs jours, voir des semaines, à un industriel », précise le ministre de la Défense. Le délai moyen de traitement des demandes a chuté de moitié en un an, passant de 80 à 41 jours.

Et les changements ne s'arrêtent pas à l'allègement et à la facilitation des démarches des industriels. Cette stratégie a pour but également de dynamiser les mécanismes étatiques de soutien aux exportations. Par exemple, de développer des synergies entre les services interministériels et ceux du ministère de la Défense, concernant les questions de soutien aux exportations.

Le ministre a affirmé qu'il espérait que la France redresse le niveau de ses exportations d'armements et signe pour 6 milliards d'euros de contrats cette année, à la suite de mesures de simplifications et de soutiens adoptées récemment. « J'ai bon espoir que l'objectif de six milliards d'euros de contrats d'exportation signés en 2008 soit tenu, ce qui serait notre meilleur résultat depuis l'an 2000 », a-t-il indiqué. Les prises de commandes de matériel militaire s'étaient érodées en 2007 à 5,5 milliards d'euros, contre 5,74 milliards l'année précédente.

Enfin, un mémento sur les exportations françaises de défense a été spécialement publié pour l'occasion. Il s'adresse, prioritairement, à tous les acteurs, industriels ou étatiques, qui interviennent dans le domaine de l'exportation d'armement. Il détaille l'environnement international de l'industrie de défense, le nouveau dispositif de soutien institutionnel. Il constitue également une base de connaissances et de données chiffrées fiables sur les exportations d'armement.

Arnaud Hunter - Rousselle

Liens

- ▶ [Dossier de presse](#)
- ▶ [Article paru dans armées d'aujourd'hui de février 2008 intitulé « Armements : relancer les ventes sans baisser la vigilance » pages 22 à 27](#)



*Le ministre de la Défense a présenté son premier bilan de la stratégie de relance des exportations de défense -
Crédits photo : R. Pellegrino/ECPAD*

Post-scriptum :

<http://www.defense.gouv.fr/breves/r...>